

Les Familles ayant fait appel au 115 entre 1999 et 2004

Sylvain Mougel ⁽¹⁾, Marie Meynier ⁽²⁾

Thomas Marie ⁽²⁾, Béatrice Créteil ⁽²⁾, Annick Momenceau-Lardet ⁽²⁾ et l'équipe du 115 de Paris ⁽²⁾

⁽¹⁾ Observatoire du **samusocial**deParis - ENSAE.

⁽²⁾ **samusocial**deParis

Le fonctionnement du Pôle/Familles au 115 de Paris qui, à ce jour, gère environ 920 familles soit 2500 personnes va vous être présenté.

On entend par famille : un groupe d'individus ayant des liens de parenté comprenant au moins un mineur ou une femme enceinte de plus de trois.

Chaque appel donne lieu à une évaluation. Des questions relatives à la rupture d'hébergement, aux situations administrative, médicale et sociale de la famille seront posées afin d'aider au mieux les personnes et d'affiner l'orientation qui suivra.

Tout appel donne lieu à la création de fiches informatiques par individu regroupées par famille. Les informations recueillies lors de l'évaluation y apparaîtront.

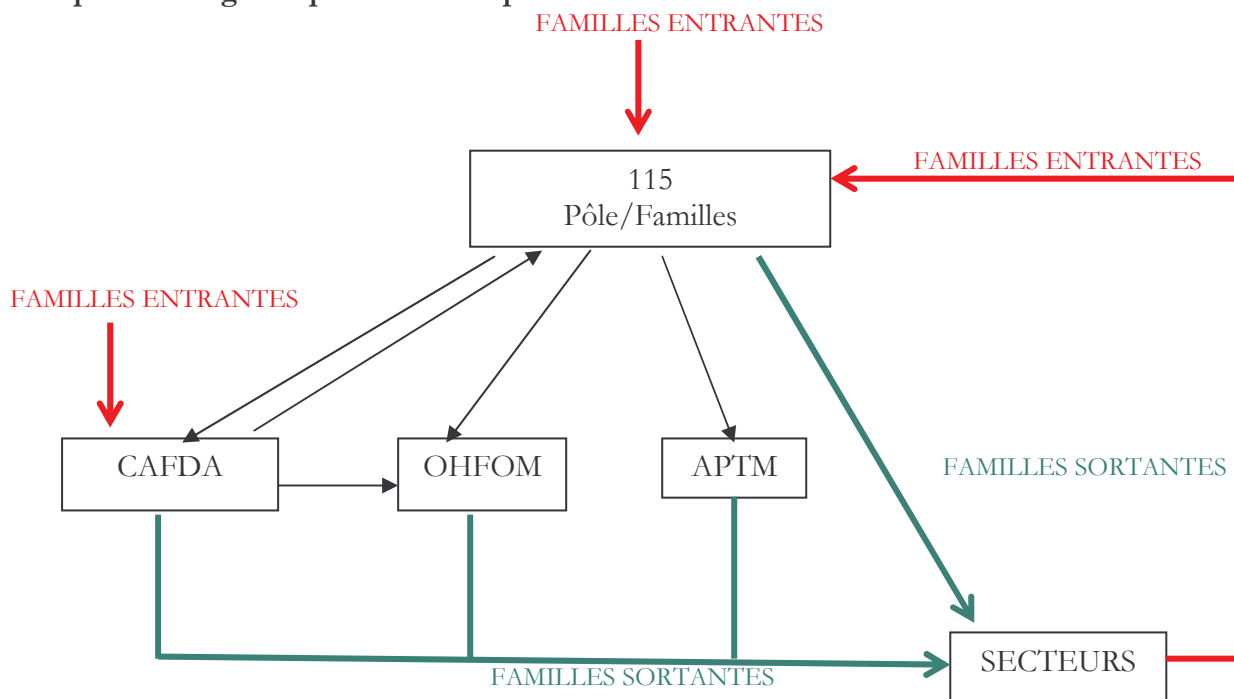
En fonction de l'évaluation une recherche d'hébergement pourra être envisagée.

Le 115 disposant actuellement de 53 places en centre d'hébergement d'urgence, la majorité des orientations seront faites en hôtels.

Une prise en charge hôtelière peut-être faite sur une durée maximale de 36 nuits renouvelables.

Les travailleurs sociaux du Pôle/Familles sont chargés, chaque jour, d'évaluer la situation d'une centaine de familles arrivant au terme de leur prise en charge afin d'envisager de la réorienter vers une autre structure ou, si la situation le nécessite, de la prolonger en hôtel.

Le dispositif d'urgence parisien et les plates-formes d'accueil



Le **(115 Pole/Familles) 115** travaille en partenariat avec trois autres plates-formes vers qui il peut orienter des familles en fonction de leurs « profils ». Ces trois plates-formes sont en mesure d'effectuer un suivi social et administratif des familles prises en charge sur leur dispositif.

La **(CAFDA)** Coordination d'Accueil des Familles Demandeurs d'Asile prend en charge les familles demandeurs d'asile effectuant leur première demande dans les trois mois qui suivent leur arrivée en France.

Les **(OHFOM)** Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte sont chargées des familles déboutées d'une demande d'asile politique.

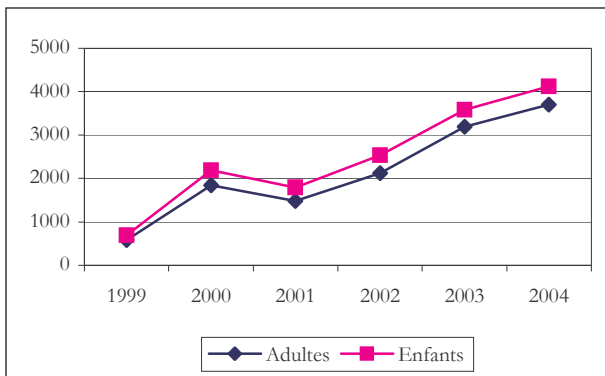
L' (APTM) Association pour l'accompagnement social et administratif des migrants et de leurs familles s'occupe de familles pour lesquelles un suivi social semble particulièrement important. Il s'agit en général de familles en grandes difficultés sociales et/ou médicales ainsi que de familles ayant une possibilité de régularisation, proche.

Chaque plates-formes ayant sa spécificité, le 115 prend en charge les familles dans l'attente que des places se libèrent sur la plate-forme d'accueil appropriée au profil de la famille.

Les familles du dispositif urgence, une fois régularisées, sont orientées vers les (secteurs) services sociaux dont elles dépendent.

Nous allons présenter quantitativement et qualitativement la population des personnes en famille hébergées via le 115 de Paris. Bien que l'étude des personnes isolées et en famille soit séparée, la frontière entre ces deux populations est plutôt floue. En particulier, bien qu'également hébergées via le Pôle Famille, les femmes enceintes, situées à la frontière, ne sont prises en compte dans l'étude qu'après leur accouchement.

Évolution, entre 1999 et 2004, du nombre de personnes hébergées



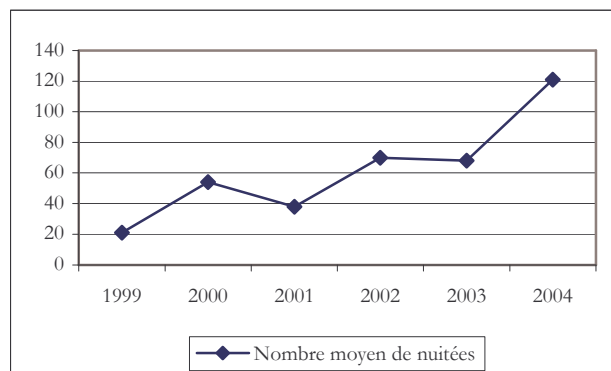
Ce graphique montre l'évolution, entre 1999 et 2004, du nombre d'adultes en famille et du nombre d'enfants hébergés dans l'année via le 115. Nous constatons chaque année une hausse du nombre de personnes hébergées, sauf entre 2000 et 2001. Cette baisse est certainement à mettre en lien avec la création de la CAFDA en août 2000. En effet, cette plate-forme partenaire a pris en charge une partie de la population qui, sans elle, aurait été hébergée via le 115.

Nombre de familles et ancienneté

Un des facteurs de la croissance du nombre de personnes hébergées est l'ancienneté des familles hébergées via le 115. En effet, de plus en plus de familles sont hébergées plusieurs années consécutives, comme le montre ce tableau. La diagonale indique le nombre de familles dont c'est le premier hébergement au cours de l'année. Les autres cases donnent le nombre de familles hébergées plusieurs années. Par exemple, parmi les 2 663 familles hébergées en 2004, 1 595 sont des primo-hébergées, c'est à dire des familles dont c'est le premier hébergement via le 115, 776 étaient déjà hébergées en 2003, 150 en 2002, 69 en 2001, 46 en 2000 et 27 en 1999. En 2004, 40 % des familles hébergées sont déjà connues du 115 contre moins de 30 % en 2003.

Évolution, entre 1999 et 2004, du nombre moyen de nuitées par famille

Parallèlement à la hausse du nombre de demandeurs et d'hébergés, nous avons constaté une hausse de la durée moyenne d'hébergement, dont l'évolution entre 1999 et 2004 est représentée graphiquement. En 1999, une famille est hébergée en moyenne 3 semaines, contre 4 mois en 2004. Cette croissance du nombre moyen de nuitées par famille s'est faite par palier. Nous retrouvons ici l'influence de la CAFDA, qui a induit une baisse du nombre moyen de nuitées entre 2000 et 2001 (54 en 2000 contre 38 en 2001).



De plus, alors que la création des OHFOM et de l'APTM n'apparaît pas sur l'évolution du nombre d'hébergés, nous constatons ici une stabilisation du nombre moyen de nuitées par famille entre 2002 et 2003 (70 en 2002 contre 68 en 2003).

Évolution du nombre de personnes prises en charge et du nombre de nuitées

Si nous souhaitons quantifier l'évolution entre 1999 et 2004 de ces grandeurs, nous obtenons le tableau suivant. Le nombre de familles hébergées a été multiplié par 7 (de 400 à 2 663), alors que le nombre de personnes ne l'a été que par 6 (de 1 295 à 7 900). Ceci nous indique que les familles hébergées sont constituées de moins en moins de personnes. En particulier, en 2004, près de deux familles sur cinq sont constituées de deux personnes : une mère et son enfant. Le nombre de nuitées attribuées dans l'année a été multiplié par 33 entre 1999 et 2004, passant de 27 620 nuitées dans l'année à 950 000. La durée moyenne d'hébergement a, quant à elle, été multiplié par 6 (de 21 à 121). Ces indicateurs nous montrent la forte croissance de la problématique des familles à la rue entre 1999 et 2004.

Données socio-économiques des chefs de famille hébergés entre 1999 et 2004

Pour décrire qualitativement les hébergés, nous nous sommes intéressés à la situation du chef de famille en estimant que sa situation reflète le mieux celle de sa famille. Nous allons détailler ici quatre caractéristiques socio-économiques du chef de famille : la rupture majeure, c'est à dire la raison directe pour laquelle la famille est à la rue, les ressources, le suivi social et la couverture médicale. Les résultats présentés ici proviennent de la déclaration, lors du premier appel, des chefs de famille hébergés entre 1999 et 2004.

Les Ruptures Majeures

Ces résultats pour la rupture majeure sont à manipuler avec précautions. En effet, un chef de famille peut avoir subi plusieurs des ruptures présentées, mais ne peut en donner qu'une lors de l'évaluation. Nous constatons qu'une large majorité des chefs de famille a effectué une demande d'hébergement via le 115 après le départ du pays d'origine (58 %) ou une expulsion (24 %), certains combinant certainement ces deux possibilités. La modalité "Autres" (3 %) regroupe essentiellement des personnes issues d'une migration interne.

Les Ressources

Concernant les ressources dont dispose le chef de famille au moment de son premier appel, entre 1999 et 2004, 68 % des chefs de famille sont sans ressource. 10 % des chefs de famille bénéficient de ressources provenant des redistributions sociales (minima sociaux, prestations familiales). Les chefs de familles possédant des ressources issues de rémunération (4 %) correspondent à des prises en charge exceptionnelles.

Les Suivis Sociaux

Lorsqu'ils effectuent leur première demande, 43 % des chefs de famille ne sont pas suivis. Les secteurs (Mairies ou Permanence Sociale d'Accueil) assurent le suivi de 19 % des chefs de famille et des associations, comme France Terre d'Asile, 14 %. Cependant, ces deux types de structure n'ont pas assuré les suivis au même moment. C'est essentiellement en 1999 et 2000 que les familles étaient suivies par des associations, les secteurs étant peu présents auprès des demandeurs. Puis, entre 2001 et 2004, les secteurs assurent les suivis d'une part grandissante de familles, au contraire des associations.

Les Couvertures Médicales

Enfin, concernant la couverture médicale, 36 % des chefs des familles n'en ont pas à l'arrivée dans le dispositif. L'AME et la CMU, créées entre 1999 et 2000, couvrent respectivement 18 % et 9 % des chefs de famille. Les chefs de familles sont mieux en mieux couverts. En effet, 2 % des chefs de famille effectuant leur première demande en 2000 sont couverts par l'AME contre 36 % des chefs de famille en 2004. De même, la CMU couvre 2 % des chefs de famille en 2000, contre 16 % en 2004.

Profils des chefs de famille en 2004

Nous avons croisé toutes ces caractéristiques pour : d'une part, constituer des groupes de chefs de famille au profil homogène et ; d'autre part, étudier les déterminants de la durée d'hébergement. Ces

techniques de statistiques nécessitant un faible taux de non réponse, nous n'avons retenu que l'année 2004, pour laquelle le remplissage des variables est meilleur.

Du point de vue des caractéristiques démographiques, deux groupes de chefs de famille ressortent : d'une part, des chefs de famille qui sont des femmes, seules, jeunes, avec un enfant ; et, d'autre part, des hommes, en couple, plus âgés, avec plusieurs enfants. Du point de vue des caractéristiques socio-économiques, à nouveau, deux groupes ressortent : d'une part, des chefs de famille sans ressource, issus de flux migratoire internationaux et hébergés plus de 6 mois ; d'autre part, des chefs de famille hébergés brièvement à titre exceptionnel.

Les déterminants de la durée d'hébergement en 2004

Les caractéristiques associées à un hébergement plus long sont : effectuer sa demande d'hébergement suite à une migration internationale, être sans ressources et être couvert par l'AME. La caractéristique AME montre l'absence d'une variable importante : la régularité de la présence sur le sol français. A l'opposé, les caractéristiques associées à un hébergement plus court sont : effectuer sa demande d'hébergement suite à une migration interne, posséder des ressources, effectuer en 2004 sa première demande via le 115.

Conclusion

En conclusion, nous avons remarqué, via le nombre d'hébergés et le nombre de nuitées attribuées, une forte croissance de la problématique des familles à la rue. Ces familles, lors de leur premier appel, sont dans une situation d'extrême précarité (sans ressource, sans suivi social, sans couverture médicale). On peut distinguer deux profils types de familles : d'une part, des familles hébergées plus de 6 mois (issues de l'immigration et sans ressource) et d'autre part, des familles hébergées moins d'une semaine (principalement issues d'une migration interne et correspondant à des prises en charge exceptionnelles).

Débat

Ces deux types de profils soulèvent la question de l'adéquation entre l'offre d'hébergement et la demande. Pour des dépannages, l'hébergement en hôtel paraît être une solution cohérente. Par contre, est-il opportun de proposer des hébergements en hôtel aux familles issues de flux migratoires internationaux et sans ressource, qui, pour la plupart, resteront plus de six mois ?